

Rapport sur les questions financières pour 2019 et 2020

Mesures requises :

Le Comité permanent est invité à :

- i. examiner et accepter les états financiers vérifiés au 31 décembre 2019 ;
- ii. prendre note des résultats du budget administratif pour 2019 ;
- iii. prendre note des soldes non administratifs et des contributions volontaires pour 2019 ;
- iv. prendre note de la réaffectation du budget 2019 telle que décrite au paragraphe 14 ;
- v. prendre note des ajustements proposés par le Secrétariat au budget administratif approuvé par la COP13 pour 2020, qui comprend le solde des fonds excédentaires approuvés de la période triennale précédente et reportés de 2019 à 2020 ;
- vi. approuve l'allocation de la ligne budgétaire D « *Appui aux initiatives régionales* » du budget administratif, telle que décrite au paragraphe 34 ;
- vii. approuver l'affectation des économies réalisées dans le budget administratif pour l'examen des résolutions, comme décrit au paragraphe 35 ;
- viii. prendre note des progrès accomplis concernant la mise en œuvre des recommandations issues de l'*Examen de la gestion financière des comptes des fonds non administratifs* réalisé par l'UICN d'approuver la proposition relative à l'utilisation des frais de gestion, comme décrit au paragraphe 43 ; et
- ix. examiner la proposition de l'auditeur externe des comptes concernant une approche de groupe pour confirmer les soldes impayés des Parties contractantes en réponse à la Décision SC57-40, et approuver la marche à suivre proposée aux paragraphes 50 et 51.

Contexte

1. Le présent rapport traite des questions financières concernant le budget administratif et le budget non administratif de la Convention sur les zones humides pour 2019 et 2020, et les résultats pour 2019.
2. De nouvelles améliorations dans la gestion financière du Secrétariat ont été validées par les auditeurs externes, toutes les questions qui étaient ouvertes avant l'entrée en fonction de la Secrétaire générale en 2016 étant désormais closes. Les résultats positifs de l'*Examen de la*

gestion financière des comptes des fonds non administratifs réalisé par l'Unité de surveillance de l'UICN et soumis au Comité permanent à sa 55^e Réunion (SC55) font également l'objet d'un suivi (voir paragraphe 40). Les responsabilités internes et la répartition des contrôles entre l'UICN et le Secrétariat ont été mises à jour. Le Secrétariat a renforcé ses capacités avec les recrutements d'une Responsable des finances et d'un Assistant comptable et financier à temps plein en 2019. Les processus ont été encore améliorés et des orientations élaborées, conformément aux politiques et procédures de l'UICN, le cas échéant.

Résultats pour 2019 : budget administratif

3. L'état financier 2019 vérifié figure à l'annexe 1. Le résumé des résultats du budget administratif 2019 est joint à l'annexe 2. Il indique dans la colonne A un budget pour 2019 de 5 081 000 CHF approuvé par la Résolution XIII.2, *Questions financières et budgétaires*.
4. La colonne B de l'annexe 2 présente l'utilisation autorisée de l'excédent de 76 000 CHF au cours de l'année, conformément au paragraphe 15 de la Résolution XIII.2, tandis que la colonne C indique les soldes engagés pour 2018 et l'utilisation autorisée des excédents pour un total de 851 000 CHF. Ce total comprend l'utilisation des fonds approuvés au cours des années précédentes pour les postes suivants : le Groupe de travail sur l'efficacité (Résolution XIII.2, paragraphe 16) ; les engagements du budget 2018 (report à 2019) ; et la correction pour les Initiatives régionales Ramsar (IRR) et l'utilisation de l'excédent autorisée par la 57^e réunion du Comité permanent (voir l'annexe 9.2 du rapport de la SC57, approuvée par la Décision 57-47).
5. Le budget total disponible pour 2019 était donc de 6 008 000 CHF. L'annexe 2 présente également les recettes et dépenses finales en 2019 confirmées par l'état financier (annexe 1) et le solde au 31 décembre 2019 pour chaque ligne et catégorie budgétaires.
6. Le Comité permanent est invité à examiner et à accepter l'état financier vérifié de 2019 (annexe 1). L'état financier complet vérifié de 2019, y compris les notes et l'avis de l'audit, a été publié sur le site Web de la Convention¹.
7. À la fin de 2019, le solde du budget administratif s'élevait à 1 488 000 CHF. Ce montant comprenait 588 000 CHF de fonds préengagés en 2019 à dépenser en 2020, une réduction du déficit de recettes net et des écarts d'arrondis de 19 000 CHF, et 919 000 CHF de fonds non engagés/non dépensés. Le tableau 1 ci-dessous présente un résumé des fonds préengagés et non engagés du budget administratif 2019 reportés à 2020.
8. Dans sa Décision SC57-50, le Comité permanent a décidé que les soldes non engagés/non dépensés des lignes budgétaires pouvaient être reportés à l'année suivante au cours de la période triennale et présentés à la réunion suivante du Sous-groupe sur les finances. Par conséquent, le total des soldes non engagés/non dépensés est reporté à 2020.

¹ Voir https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/report_auditor_ramsar_2019_e.pdf

Tableau 1 : Résumé des fonds préengagés et non engagés du budget administratif 2019 et des reports à 2020 (en milliers de CHF, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Catégorie/ Département	Fonds préengagés de 2019 à dépenser en 2020 (A)	Fonds non engagés en 2019 reportés en 2020 (B)	Reports de 2019 à 2020 (C=A+B)	Commentaires sur les fonds préengagés et les économies
Cadres supérieurs	0	126	126	Économies : (i) vacance du poste d'adjoint au début de 2019 et (ii) baisse des autres prestations liées à l'emploi et (iii) déplacements
Mobilisation des ressources et sensibilisation	81	269	349	Fonds préengagés : (i) 31 000 services informatiques à dépenser en 2020 ; (ii) 7000 services informatiques à dépenser en 2021 ; et (iii) 43 000 Journée mondiale des zones humides et 50 ^e anniversaire en 2021, Économies : (i) vacance du poste de directeur de la mobilisation des ressources et de la sensibilisation en tant que poste reclassé et faisant l'objet d'un recrutement en 2020 ; (ii) Programme CESP ; et (iii) Communications, traductions, publications et rapports – car les dépenses augmenteront à l'approche de la COP14 ; et (iv) déplacements
Appui et conseils aux Régions	96	152	248	Fonds préengagés : (i) mise en œuvre des missions consultatives Ramsar reportée à 2020 Économies : (i) poste de conseiller régional principal vacant à pourvoir en 2020 ; et (ii) déplacements
Appui aux Initiatives régionales	107	0	107	Fonds préengagés : la mise en œuvre se poursuit en 2020 pour : (i) le Groupe de travail sur les IRR, Rés. XIII.9 paragraphe 9 et le renforcement des capacités ; et (ii) l'IRR sur le du bassin de l'Amazone
Services scientifiques et techniques	121	145	266	Fonds préengagés : la mise en œuvre se poursuit en 2020 avec : (i) 29 000 pour le Plan stratégique (2019-2021) ; et (ii) 91 000 pour les inventaires, Économies : (i) Mise en œuvre et réunions du GEST et (ii) SISR
Administration/ SISR/Web	83	152	235	Fonds préengagés : plan de renforcement des capacités à mettre en œuvre au cours de la période triennale Économies : (i) financement des postes vacants ; (ii) recrutement du personnel et (iii) fournitures et équipements de bureau

Catégorie/ Département	Fonds préengagés de 2019 à dépenser en 2020 (A)	Fonds non engagés en 2019 reportés en 2020 (B)	Reports de 2019 à 2020 (C=A+B)	Commentaires sur les fonds préengagés et les économies
Services au Comité permanent	75	15	90	Fonds préengagés : (i) 55 000 pour le Groupe de travail sur l'efficacité et (ii) 20 000 pour l'Examen des résolutions (Rés. XIII.4) Économies : Services au Comité permanent
Coûts des services administratifs de l'UICN	0	36	36	Économies : Frais administratifs de l'UICN
Provisions, pertes liées au change et services juridiques	25	26	51	Fonds préengagés : (i) 15 000 statut juridique ; et (ii) 10 000 conseils juridiques Économies : nettes de (i) 49 000 pour services juridiques ; (ii) 6 000 pour provisions budgétisées ; et (iii) -29 000 de pertes liées au change pour tous les départements
Sous-total	588	919	1 507	
Déficit des recettes par rapport au budget	-20		-20	23 000 de diminution d'impôt sur le revenu et 3000 d'augmentation des autres dépenses (comme les dépenses liées aux intérêts)
Montants arrondis	1		1	Montants arrondis
Solde total du budget administratif 2019	569	919	1 488	

9. Les points suivants sont soulignés pour examen par le Comité permanent :

- a. Les prévisions de recettes sont généralement conformes au budget, à l'exception de l'impôt sur le revenu, qui a été inférieur de 23 000 CHF au budget en raison de vacances de postes, alors que d'autres recettes, incluant les intérêts créditeurs, ont été supérieures au budget de 3 000 CHF.
- b. Le montant total des coûts salariaux s'est élevé à 2 983 000 CHF, ce qui correspond à un taux d'exécution du budget de 84 %, et les coûts salariaux ont représenté 66 % du montant total des dépenses prévues.
- c. Aucune augmentation du coût de la vie imposée par l'UICN n'est entrée en vigueur depuis 2011. Les augmentations de salaire basées sur les performances, mises en œuvre par l'UICN en 2017, ont été appliquées au Secrétariat en 2019, conformément aux politiques et pratiques de l'UICN. En 2019, le Secrétariat a également appliqué la politique de promotion de l'UICN conformément aux lignes directrices de l'UICN pour la promotion globale des ressources humaines en 2019. Les augmentations de salaire qui en ont résulté ont été

incluses dans le budget approuvé pour la période triennale (Résolution XIII.2, paragraphe 14 et annexe 1).

- d. Les provisions étaient correctement budgétisées et utilisées, y compris par l'application de la Décision SC57-47 du Comité permanent d'augmenter de 178 000 CHF la provision pour les arriérés de contributions. Cette augmentation importante résulte de la demande des auditeurs de modifier la méthode de calcul de la provision pour les arriérés de contributions.
 - e. Les provisions budgétisées pour les arriérés de contributions s'élevaient à 228 000 CHF (50 000 CHF pour le budget administratif, plus 57 000 CHF engagés sur le budget 2018 et 121 000 CHF pour l'utilisation de l'excédent autorisé à la 57^e Réunion du Comité permanent). Toutefois, l'augmentation réelle de la provision pour les arriérés de contributions a été de 233 000 CHF. La différence a été compensée par la variation nette des provisions pour le personnel de 10 800 CHF, en raison d'une augmentation de la provision pour résiliation de contrats du personnel de 6 800 CHF, d'une diminution de la provision pour le rapatriement du personnel de 14 200 CHF et d'une diminution de la provision pour congés du personnel de 3 400 CHF.
 - f. Le Secrétariat estime qu'à l'avenir, il serait plus clair de disposer de deux lignes budgétaires distinctes pour les provisions, une pour les provisions pour le personnel et une autre pour les provisions pour les arriérés de contributions. Cela permettrait une meilleure gestion et une plus forte transparence dans l'utilisation des provisions.
10. Comme mentionné au paragraphe 8, les fonds préengagés et les soldes non engagés/non dépensés seront reportés à 2020.
11. Les fonds qui, avant 2017, avaient été transférés à des projets, restent dans la catégorie des fonds non administratifs et sont utilisés aux fins spécifiques approuvées par la Décision SC54-26. Une synthèse de ces activités figure dans le rapport sur les fonds non administratifs affectés à des projets, à l'annexe 3. La pratique de ces transferts a été abandonnée en 2017.
12. En 2019, certaines corrections ont dû être apportées aux dépenses qui avaient été enregistrées dans les projets non administratifs. L'affectation de ces ressources a été approuvée par le Comité permanent, comme indiqué dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Corrections entre le budget administratif et non administratif en 2019 (en milliers de CHF, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Points	Description	Montant
1.	Complément du financement volontaire de l'appui aux délégués parrainés à la COP13 (SC57 Doc.7.1, paragraphe 12)*	75
2.	Correction pour l'IRR du bassin de l'Amazone (SC57 Doc.7.1, paragraphe 16)**	7
3.	Reconstitution des contributions volontaires de la Région Afrique (SC57 Doc.7.3, paragraphe 18)	33
	Corrections totales entre le budget administratif et le budget non administratif en 2019	115

* un total de 75 000 CHF est utilisé au lieu de 94 000 CHF approuvé

** inclus dans les dépenses 2019

13. Le montant final utilisé pour compléter le financement volontaire de l'appui aux délégués parrainés pour la COP13 était de 75 000 CHF au lieu de 94 000 CHF approuvé. La réduction est due au remboursement des fonds inutilisés affectés aux cartes de crédit des délégués pour les dépenses quotidiennes.

Ajustements du budget administratif 2019

14. Les ajustements suivants ont été apportés au budget administratif en 2019 :
 - a. En 2019, le Secrétariat a réaffecté 12 000 CHF du budget de déplacement de la ligne *Appui et conseils aux régions* à la ligne *Services scientifiques et techniques*, afin de répondre aux besoins de déplacements conformément au plan de travail approuvé. Cette modification a été apportée conformément au paragraphe 28 de la Résolution XIII.2, qui « autorise la Secrétaire générale à transférer des ressources d'une ligne budgétaire allouée aux déplacements à l'autre en veillant à informer le Sous-groupe sur les finances et à rendre compte sur ces transferts au Comité permanent à sa réunion suivante ».
 - b. La Décision SC57-48 a approuvé l'allocation de 100 000 CHF du budget administratif aux Initiatives régionales Ramsar, et a chargé le Secrétariat de prendre contact avec l'Initiative régionale Ramsar pour le bassin du fleuve Sénégal (SenegalWet) concernant le solde non dépensé des années précédentes et de demander si une allocation supplémentaire de 25 000 CHF était nécessaire. SenegalWet a indiqué que les fonds n'étaient pas nécessaires. Le Secrétariat a ensuite suivi les instructions de la Décision SC57-48 de distribuer également les 100 000 CHF disponibles à l'Initiative régionale du bassin du fleuve Amazone, à l'Initiative régionale pour l'Asie centrale et à l'Initiative régionale pour l'Indo-Birmanie. Cet ajustement est inscrit dans le budget 2019.

Report de 2019

15. Le bilan des recettes et des dépenses pour 2019 figurant dans les états financiers vérifiés (voir annexe 1, tableau II) montre que le solde des fonds administratifs à la fin de l'année était de 2 648 000 CHF. Ce montant comprend le solde des fonds administratifs de 2018 (début 2019) d'un montant de 2 196 000 CHF et le solde net des recettes sur les dépenses pour 2019 d'un montant de 452 000 CHF selon les états financiers vérifiés et les résultats du budget administratif 2019 pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (annexe 2).
16. Le solde du budget administratif 2019 ci-dessus comprend le fonds de réserve de 762 000 CHF. Cela correspond à 15 % du budget administratif annuel, le niveau maximum approuvé par la COP13 au paragraphe 33 de la Résolution XIII.2. Il n'est donc pas nécessaire de réaffecter des ressources à cette fin.
17. Le solde des fonds administratifs comprend également l'utilisation approuvée pour la période triennale 2019-2021 de l'excédent de 2018 de 228 000 CHF (Résolution XIII.2, paragraphe 15), pour combler l'écart créé dans le budget administratif du Secrétariat par le coût d'un nouveau poste d'assistant financier et comptable (des réductions ont été apportées aux lignes budgétaires *Communications*, *Déplacements*, *GEST*, ainsi que *Planification et renforcement des capacités* qui étaient couvertes par cet excédent). Les fonds qui seront utilisés en 2020 et 2021 s'élèvent à 152 000 CHF.
18. En outre, conformément à la Décision SC57-47 du Comité permanent, 228 000 CHF supplémentaires ont été ajoutés à une réserve de fonctionnement pour combler cet écart au

cours de la prochaine période triennale. Cet écart subsistera à moins que les Parties contractantes n'augmentent le budget et donc leurs contributions.

19. De plus, des soldes non dépensés et préengagés de 588 000 CHF, incluant l'utilisation autorisée de l'excédent de 2018 (Décision SC57-47), comme détaillé dans le tableau 1 et le paragraphe 7, seront dépensés en 2020 et ont donc été inclus dans le budget 2020.
20. Enfin, il existe des soldes non dépensés et non engagés d'un montant de 919 000 CHF, comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessus. Conformément à la Décision SC57-50 du Comité permanent, « Conformément aux responsabilités définies dans la Résolution 5.2, *Questions financières et budgétaires*, annexe 3, paragraphe 8, le Comité permanent décide que les soldes non engagés/non dépensés des lignes budgétaires peuvent être reportés à l'année suivante pendant la période triennale et présentés à la réunion suivante du Sous-groupe sur les finances ». Ainsi, le Secrétariat présente les soldes 2019 non engagés/non dépensés comme reportés à 2020.

Résultats pour 2019 : budget non administratif et contributions volontaires

21. Conformément à l'annexe 1, section II, des recettes de projets de 379 000 CHF et des contributions volontaires de la Région Afrique² de 2 000 CHF ont été reçues en 2019, constituant des recettes totales de contributions volontaires non administratives de 381 000 CHF. Le détail des fonds non administratifs au 31 décembre 2018 figure à l'annexe 3.
22. Les contributions volontaires reçues en 2019 figurent dans le tableau 3 ci-dessous. Selon les instructions du Comité permanent dans sa Décision SC53-32, le tableau résume les contributions reçues et leur utilisation désignée. Il est fait référence aux priorités en matière de collecte de fonds des Parties contractantes indiquées à l'Annexe 3 de la Résolution XII.2.

Tableau 3 : Recettes des projets provenant de contributions volontaires non administratives reçues en 2019 (en milliers de CHF, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Nom du donateur	Montant des recettes	Description
Japon	90	Fonds Nagao pour les zones humides
Danone	125	Contribution pour 2019 aux activités du projet Danone
Finlande	12	Travaux sur l'égalité des sexes
Norvège	43	Travaux sur l'égalité des sexes
Norvège	43	Travaux du GEST relatifs au changement climatique
Norvège	65	Travaux du GEST relatifs aux tourbières tropicales
Recettes totales des projets	379	

23. Un total de 125 000 CHF (115 000 EUR) a été reçu de Danone en 2019. Le Secrétariat sollicite actuellement des donateurs potentiels pour obtenir d'autres ressources pour la Journée mondiale des zones humides si Danone ne finance plus cette initiative à l'avenir. Les efforts se poursuivront afin de trouver de futurs financements pour soutenir ces travaux importants et pour les Prix pour la conservation des zones humides.
24. Les Parties contractantes et d'autres donateurs potentiels ont été sollicités concernant le financement de postes budgétaires non administratifs prioritaires identifiés dans la

² Voir le paragraphe 23 de la Résolution X.2, *Questions financières et budgétaires*, <https://www.ramsar.org/fr/document/resolution-x2-questions-financieres-et-budgétaires>.

Résolution XIII.2, Annexe 3. À cet égard, une des principales priorités dont les Parties doivent être conscientes en 2020 est le financement de la COP14, en particulier pour les délégués parrainés. Le Secrétariat souhaiterait que les Parties donnent des indications sur les donateurs potentiels afin de permettre la participation de toutes les Parties contractantes à la COP14.

25. Le Secrétariat exprime sa sincère reconnaissance aux Parties contractantes et aux donateurs pour leurs contributions volontaires aux activités non administratives de la Convention.

Contributions volontaires de la Région Afrique

26. En 2019, une contribution volontaire nette de 2 000 CHF a été reçue des Parties contractantes de la région Afrique.
27. Comme mentionné au paragraphe 24 du document SC58 Doc.8.3, conformément au paragraphe 24 de la Résolution XIII.2, le Secrétariat a reçu des demandes des Initiatives régionales Ramsar en Afrique et les a soumises aux Représentants régionaux africains au Comité permanent pour qu'ils prennent une décision sur une allocation de fonds de 91 000 CHF disponibles au 31 décembre 2019. Ces Représentants informeront le Secrétariat de leur décision.

Examen des soldes non administratifs (annexe 3)

28. La Secrétaire générale a poursuivi le processus entamé en 2016 pour mettre en place une approche plus structurée et plus transparente de l'utilisation des fonds et des soldes non administratifs. L'examen interne des anciens projets non administratifs s'est poursuivi en 2019 et 25 projets ont été clôturés dans le système financier, à la suite des ajustements effectués et des soldes dépensés, remboursés ou transférés vers des projets actifs après l'approbation des donateurs. Des améliorations sont également apportées en permanence aux processus et procédures ainsi qu'au système, en étroite coopération avec l'UICN.
29. À la suite d'un nouvel examen des soldes disponibles sur des projets, le Secrétariat a identifié des soldes sur deux projets résultant de l'ancienne pratique consistant à allouer des fonds administratifs à des projets ne relevant pas du budget administratif en 2013. Ces soldes restent sur les projets pour des activités qui n'existent plus au sein du Secrétariat : a) projet d'examen scientifique, de 33 000 CHF ; et b) Plan stratégique 2016, de 18 000 CHF. Le Secrétariat examine actuellement les possibilités d'utilisation de ces ressources et présentera ses propositions au Comité permanent pour examen en temps utile.
30. Le solde non dépensé des financements fournis par les Émirats arabes unis pour l'organisation de la COP13 à Dubaï en 2018 s'élevait à 206 000 CHF, et a été remboursé au pays hôte en juillet 2019.
31. Conformément aux instructions de la Décision SC57-51, le Secrétariat a pris des mesures pour supprimer progressivement le programme du Fonds de petites subventions en allouant une première tranche de financements aux quatre projets approuvés dans cette décision. Le Secrétariat doit recevoir des rapports sur la mise en œuvre à mi-parcours des projets neuf mois après la réception du financement par les bénéficiaires des projets. En outre, les soldes sont gérés au sein d'un même projet (voir le projet R100163–SGF-2009-2020 à l'annexe 3). Le tableau 4 ci-dessous présente les versements de la première tranche représentant 60 % du budget total du Fonds de petites subventions. La deuxième et dernière tranche représentant les

40 % restants sera versée dès réception et examen satisfaisant des rapports finaux des projets, en 2021.

Tableau 4 : Versements du programme du Fonds de petites subventions en 2019 (en milliers de CHF, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Points	Description	Montant
(I)	Solde de départ au 1 ^{er} janvier 2019	138
(II)	Paiements de la tranche 1 versés en 2019 (bénéficiaires et dates) :	82
	a) Université d'agriculture de Sokoine, Tanzanie, le 2 septembre 2019	
	b) BirdLife International Cambodia Program, Cambodge, le 12 septembre 2019	
	c) FONNOR AC, Mexique, le 4 octobre 2019	
	d) Guyra, Paraguay, le 7 novembre 2019	
(III=I-II)	Soldes engagés du Fonds de petites subventions à verser en 2021	56

Budget administratif 2020 (annexe 4)

32. Une synthèse du budget 2020 figure à l'annexe 4. Elle comprend le budget approuvé par la COP13 de 5 081 000 CHF, l'utilisation autorisée de l'excédent de 2018 (Résolution XIII.2, paragraphe 15) de 76 000 CHF, les fonds préengagés du budget 2019 à dépenser en 2020 de 588 000 CHF et le solde non engagé à reporter de 919 000 CHF. Le paragraphe 20 ci-dessus explique plus en détail les fonds reportés de 2019 à 2020. Le budget administratif total proposé pour 2020 s'élève donc à 6 664 000 CHF.
33. Le Secrétariat prévoit certains ajustements au budget 2020 et l'utilisation du report de 2019.
34. Comme mentionné au paragraphe 16 du document SC58 Doc 22.2, *Rapport du Secrétariat sur les initiatives régionales Ramsar*, le Secrétariat invite le Comité permanent à sa 58^e Réunion à examiner et à approuver l'allocation de fonds aux IRR proposée dans le budget administratif Ramsar pour 2020. Le Secrétariat propose dans ce document une allocation de 25 000 CHF à chacune des quatre IRR éligibles pour leurs activités en 2020.
35. Comme mentionné au paragraphe 37 du document SC58 Doc.13, *Examen de toutes les résolutions et décisions précédentes*, le Secrétariat a identifié un besoin de ressources s'élevant à 30 000 CHF pour progresser dans cette tâche. Le Secrétariat propose que ces ressources soient allouées à partir du report de 2019 dans la ligne *Services juridiques*, et demande l'approbation du Comité permanent à sa 58^e Réunion pour cette action.
36. Le Secrétariat prévoit que des ajustements du budget seront nécessaires en ce qui concerne la provision pour les arriérés de contributions, dont l'augmentation pourrait être nécessaire pour 2020. Le Secrétariat préparera les estimations pour cette provision, ainsi que toute option supplémentaire pour réaffecter des fonds du budget 2020, et communiquera l'analyse à l'approche de la date du Comité permanent pour examen par le Sous-groupe sur les finances. Le calcul de l'estimation de l'augmentation pour 2020 des provisions pour les contributions impayées sera basé sur les soldes impayés non versés depuis plus de quatre ans, pour lesquels la provision totale de 100 % devra être appliquée. Une approche similaire sera nécessaire pour 2021.

37. En outre, compte tenu des incertitudes dans l'exécution du budget auxquelles nous sommes confrontés en 2020 en raison de l'apparition de la pandémie de COVID-19, le Secrétariat prévoit que d'autres ajustements pourraient résulter, par exemple, de l'annulation ou du report de réunions des organes directeurs et subsidiaires, ou de la réduction des déplacements. Le Secrétariat fournira une analyse et une proposition à l'approche de la réunion.

Autres questions à examiner

Examen de la gestion des fonds non administratifs

38. La Décision SC53-33, prise à la suite de l'examen interne effectué par la Secrétaire générale, demandait au Secrétariat de prendre des mesures pour procéder à un examen externe des projets non administratifs. La Secrétaire générale a demandé à l'Unité de surveillance de l'UICN d'entreprendre cet examen financier et administratif. Les auditeurs externes ont accueilli favorablement cette initiative. Les résultats préliminaires de l'examen ont été présentés à la 54^e Réunion du Comité permanent et les résultats finaux de l'examen ont été soumis à la 55^e Réunion du Comité permanent en tant que document SC55 Doc.8.2 *Examen par l'UICN des finances non administratives*³.
39. Au cours de 2019, le Secrétariat s'est engagé dans la poursuite de la mise en œuvre des recommandations de l'examen de l'UICN. La réponse de gestion et les actions du Secrétariat sont actuellement que huit des dix recommandations ont été suivies et signalées à l'Unité de surveillance de l'UICN comme étant entièrement mises en œuvre et clôturées.
40. Des progrès dans la mise en œuvre de la recommandation 5 relative au processus d'auto-évaluation du contrôle interne ont été réalisés et se poursuivront en 2020. Le Secrétariat a été en contact avec l'UICN concernant la méthodologie d'auto-évaluation. L'UICN élabore et pilote actuellement des outils en ligne. Le Secrétariat suit ce processus et fera un rapport une fois que l'élaboration de ces outils sera finalisée, et confirmera si des contrôles internes similaires seraient utiles dans le contexte de la Convention.
41. La recommandation 8 de l'Examen relative aux processus d'imputation des frais de gestion aux projets non administratifs a été partiellement mise en œuvre. Le processus annuel de facturation des frais de gestion aux projets non administratifs est en place et a été renforcé en 2019.
42. Les frais de gestion, comme indiqué précédemment, sont comptabilisés sur une ligne budgétaire spécifique (« *Admin* ») pour garantir la transparence. Le solde de cette ligne budgétaire s'élevait à 368 000 CHF à la fin de 2019. Conformément à la Décision SC54-26 approuvant le rapport du Sous-groupe sur les finances et plus particulièrement le point 2 de l'annexe 5 du rapport de la 54^e Réunion du Comité permanent, le Secrétariat doit appliquer les politiques et les lignes directrices de l'UICN concernant l'utilisation des frais de gestion.
43. Le Secrétariat a examiné l'approche de l'UICN concernant l'utilisation des frais de gestion et note que l'UICN applique le recouvrement des coûts pour les fonctions générales et opérationnelles. Au sein du Secrétariat, les fonctions opérationnelles sont couvertes par des fonds administratifs. Le Secrétariat propose donc que, comme dans les lignes directrices de l'UICN de 2014 pour la budgétisation des projets, « les frais de gestion soient utilisés pour l'appui aux programmes et la communication ». Les fonctions générales qui pourraient être couvertes par ces lignes directrices comprennent l'appui aux programmes, la communication, la

³ Voir <https://www.ramsar.org/fr/document/sc55-doc82-examen-par-luicn-des-finances-non-administratives>

gestion, les finances, l'informatique, les ressources humaines et les services de bureau. Le Cadre d'évaluation des coûts des projets de l'UICN de 2020 indique en outre que les coûts indirects peuvent couvrir l'appui aux programmes, la communication, l'administration, la collecte de fonds, la gestion et le leadership, les conseils juridiques et la surveillance. Le Secrétariat propose que les frais de gestion soient utilisés pour l'appui aux programmes et la communication, et plus particulièrement l'appui aux programmes, la collecte de fonds, la communication, l'évaluation, les conseils juridiques, et les finances et l'administration, selon les besoins.

44. Le Secrétariat invite le Comité permanent à sa 58^e réunion à examiner et approuver cette proposition.

Provision pour les arriérés de contributions des Parties contractantes et actions pour encourager le paiement des arriérés de contributions.

45. À la suite de la demande de l'auditeur externe et de la Décision SC57-39 du Comité permanent, la nouvelle méthodologie a été appliquée pour le calcul de la provision pour les contributions à recevoir des Parties contractantes en 2019.
46. Le Secrétariat a fait des efforts pour appliquer les Décisions SC57-44 et SC57-45 afin d'encourager le paiement des contributions annuelles en temps voulu. En novembre 2019, un rappel a été envoyé aux Parties contractantes dont le solde des contributions annuelles n'était pas payé, avec une copie de leur facture de 2019 et un état actualisé des contributions évaluées (Note diplomatique 2019/8). Un message électronique a également été envoyé à toutes les Parties contractantes pour information uniquement par la liste de diffusion Ramsar Exchange, y compris aux Parties qui avaient déjà payé tous leurs arriérés.
47. De plus amples détails sont fournis dans le document SC58 Doc.8.3 *État des contributions annuelles*, paragraphes 15, 17 et 18.

Modification demandée par l'auditeur externe de la méthode d'audit pour les confirmations de vérification des soldes impayés des Parties contractantes et l'approbation d'une approche de groupe

48. La demande de l'auditeur externe d'envoyer des lettres de confirmation à certaines Parties contractantes ayant des soldes de contributions impayées, dans le cadre des procédures d'audit standard, a été présentée au Comité permanent lors de sa 57^e Réunion. À la suite de la discussion, la Décision SC57-40 a été adoptée avec le Comité permanent donnant instruction au Secrétariat d'étudier l'opportunité d'une approche de groupe ou autres solutions pour confirmer les soldes impayés des Parties contractantes pour l'audit de 2019.
49. Le Secrétariat a discuté de la question avec l'auditeur externe et la recommandation suivante est proposée pour examen et décision de la 58^e Réunion du Comité permanent.
50. Conformément à la suggestion de l'auditeur externe, le Comité permanent reconnaîtrait en intersession l'état des contributions annuelles. La demande de reconnaissance en intersession serait fournie par le Secrétariat au Comité permanent, au nom de l'auditeur externe, dans la période suivant la clôture des comptes et avant la signature des états financiers par les auditeurs.
51. Le Secrétariat invite le Comité permanent à approuver la recommandation ci-dessus concernant la reconnaissance en intersession de l'état des contributions annuelles.

Autres questions

52. Par la Décision SC57-41, le Comité permanent a donné instruction au Secrétariat d'inclure une note concernant l'existence ou l'absence d'autres éléments de provision potentiellement importants, tels que les obligations futures en matière de pensions. Le Secrétariat a vérifié et aimerait confirmer qu'il n'y a pas de passif en suspens pour les obligations futures en matière de pensions, le passif étant auprès d'un fonds de pension suisse. En conséquence, aucune note de ce type n'a été incluse dans les états financiers.

53. Par la Décision SC57-42, le Comité permanent a demandé au Secrétariat de fournir des informations à l'UICN et d'inviter les Parties à travailler avec leurs homologues responsables de l'UICN pour fournir des informations de retour sur toute option examinée par l'UICN concernant les futurs contrats d'audit. En 2019, le Conseil de l'UICN a décidé de recommander au Congrès de l'UICN de faire appel au cabinet d'audit PwC pour 2021 et 2022 et de lancer un appel d'offres pour l'audit à partir de 2023.

Annexe 1

État financier vérifié au 31 décembre 2019 (modèle de rapport suisse)

I. Bilan au 31 décembre⁴

<i>en milliers de francs suisses (CHF)</i>	Notes	2019	2018
ACTIFS			
Actifs courants			
Liquidités et dépôts bancaires à court terme		3 827	5 196
Comptes à recevoir de Parties contractantes (net)	6	2 364	833
Autres comptes à recevoir	7	142	54
Total actifs courants		6 333	6 083
Immobilisations (nettes)	9	16	18
Total actifs non courants		16	18
TOTAL ACTIFS		6 349	6 101
PASSIF ET SOLDE DE FONDS			
Passifs courants			
Sommes dues à l'UICN		367	338
Autres comptes à payer	8	749	827
Charges à payer		71	155
Total passifs courants		1 187	1 320
Provisions			
Rapatriement de personnel	5	150	164
Congés	5	137	141
Résiliation de contrats	5	154	147
Total provisions		441	452
Fonds et réserves			
Fonds de réserve administratifs	11	2 648	2 196
Fonds non administratifs affectés à des projets	12	2 073	2 133
Total Fonds et réserves		4 721	4 329
TOTAL PASSIF ET SOLDE DE FONDS		6 349	6 101

⁴ Voir les notes afférentes à l'état vérifié sur

https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/report_auditor_ramsar_2019_e.pdf

II. État des recettes et des dépenses pour l'exercice clos au 31 décembre

	Notes	2019			2018		
		Fonds administratifs	Projets non administratifs	Total	Fonds administratifs	Projets non administratifs	Total
<i>en milliers de francs suisses (CHF)</i>							
Recettes							
Revenus externes :							
Contributions des Parties contractantes		3 779	-	3 779	3 779	-	3 779
Contributions volontaires des États-Unis		1 066	-	1 066	1 066	-	1 066
Contributions volontaires de la Région Afrique		-	2	2	-	7	7
Revenus de projets		-	379	379	-	1 657	1 657
Dégrèvements fiscaux suisses	10	202	-	202	221	-	221
Total recettes externes		5 047	381	5 428	5 066	1 664	6 730
Transferts du budget administratif vers les projets non administratifs		(115)	115	-	(3)	3	-
Total Recettes		4 932	496	5 428	5 063	1 667	6 730
Dépenses							
<i>Dépenses d'exploitation :</i>							
Mobilisation des ressources et sensibilisation		(319)	(159)	(478)	(556)	(321)	(877)
Initiatives régionales, appui et conseils aux régions		(1 245)	(174)	(1 419)	(1 389)	(197)	(1 585)
Services scientifiques et techniques		(640)	0	(640)	(301)	27	(275)
Direction, opérations et appui		(2 025)	3	(2 022)	(2 446)	(1 353)	(3 799)
Total dépenses d'exploitation		(4 230)	(329)	(4 559)	(4 693)	(1 844)	(6 537)
Excédent/(Déficit) net avant autres recettes/dépenses		702	166	868	370	(177)	193
<i>Autres recettes (dépenses) :</i>							
Produits/(charges) financier(e)s net(te)s	4	(16)	0	(16)	(32)	(7)	(39)
Charges non récurrentes ou de la période précédente		-	(227)	(227)			
Provisions et amortissements (charges)		(234)	(0)	(234)	57	-	57
Total des autres revenus/dépenses		(250)	(227)	(477)	25	(7)	18
Excédent/(Déficit) net après autres recettes/dépenses		452	(60)	392	395	(184)	211

ÉTAT DES SOLDES pour l'exercice clos le 31 décembre

		2019			2018		
		Fonds administratifs	Projets non administratifs	Total	Fonds administratifs	Projets non administratifs	Total
<i>en milliers de francs suisses (CHF)</i>							
Solde du fonds au début de l'exercice		2 196	2 133	4 329	1 801	2 317	4 118
Résultat net de l'exercice (recettes et dépenses)	11	452	(60)	392	395	(184)	211
Solde en fin d'exercice		2 648	2 073	4 721	2 196	2 133	4 329

III. États des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

<i>en milliers de francs suisses (CHF)</i>	2019	2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Excédent/(Déficit) des activités liées à l'exploitation	392	211
Amortissement des actifs immobilisés	8	10
Augmentation/(diminution) des provisions pour arriérés de contributions	233	(57)
Augmentation/(diminution) des engagements au titre des congés du personnel et des rapatriements	(17)	31
Augmentation/(diminution) de la provision pour licenciement	7	24
(Augmentation)/diminution des contributions à recevoir (montant brut)	(1 764)	390
Augmentation/(diminution) des dettes envers les organisations partenaires	29	(137)
(Augmentation)/diminution des autres débiteurs	(88)	20
Augmentation/(diminution) des contributions payées d'avance	10	280
Augmentation/(diminution) des créditeurs et charges à payer	(129)	(46)
Augmentation/(diminution) des charges sociales à payer	(44)	10
Montant total des flux de trésorerie liés à l'exploitation	(1 363)	737
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(6)	(7)
Montant total des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(6)	(7)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie de l'exercice	(1 369)	730
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	5 196	4 466
Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice	3 827	5 196

Annexe 2

Résultats du budget administratif 2019 pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

(en milliers de CHF, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Budget Ramsar 2019 Approuvé à la 55 ^e Réunion du Comité permanent	Budget approuvé	Utilisation autorisée de l'excédent COP par Rés. XIII.2 (annuel)	Soldes engagés et utilisation autorisée de l'excédent 2018	Réallocation budgétaire 2019	Budget disponible total	Recettes et dépenses réelles	Solde
en milliers de francs suisses (CHF)	(A)	(B)	(C)	(D)	(E) =A+B+C+D	(F)	(G) =(E)-(F)
RECETTES							
Contributions des Parties	3 779	0	0	0	3 779	3 779	(0)
Contributions volontaires	1 065	0	0	0	1 065	1 066	(1)
Impôts sur le revenu	225	0	0	0	225	202	23
Autres revenus (y compris revenu d'intérêt)	12	0	0	0	12	15	(3)
TOTAL RECETTES	5 081	0	0	0	5 081	5 062	19
DÉPENSES							
A. Cadres supérieurs du Secrétariat	1 009	5	0	0	1 014	888	126
Salaires et charges sociales	918	0	0	0	918	847	71
Autres prestations liées à l'emploi	51	0	0	0	51	15	36
Déplacements	40	5	0	0	45	27	18
B. Mobilisation des ressources et sensibilisation	639	45	45	0	729	380	349
Salaires et charges sociales	450	0	0	0	450	266	184
Autres prestations liées à l'emploi	5	0	0	0	5	0	5
Programme de CESP	30	0	0	0	30	7	23
Communications, traductions, publications et rapports	60	40	0	0	100	44	56
Journée mondiale des zones humides et 50 ^e anniversaire en 2021	0	0	45	0	45	3	43
Support et développement Web/Informatique	84	0	0	0	84	60	24
Déplacements	10	5	0	0	15	0	15
C. Appui et conseils aux Régions	1 324	10	96	(12)	1 418	1 170	248
Salaires et charges sociales	1 178	0	0	0	1 178	1 087	91
Autres prestations liées à l'emploi	71	0	0	0	71	31	40
Déplacements	75	10	0	(12)	73	52	21
Missions consultatives Ramsar	0	0	96	0	96	0	96
D. Appui aux Initiatives régionales	100	0	89	0	189	82	107
Groupe de travail sur les Initiatives régionales Rés. XIII.9 p9 et renforcement des capacités	0	0	46	0	46	0	46
Activité 1 : Bassin du fleuve Sénégal	25	0	8	(25)	8	8	0
Activité 2 : Bassin de l'Amazonie	25	0	34	8	68	7	61
Activité 3 : Asie centrale	25	0	0	8	33	33	0
Activité 4 : Indo-Birmanie	25	0	0	8	33	33	0

Budget Ramsar 2019 Approuvé à la 55^e Réunion du Comité permanent	Budget approuvé	Utilisation autorisée de l'excédent COP par Rés. XIII.2 (annuel)	Soldes engagés et utilisation autorisée de l'excédent 2018	Réallocation budgétaire 2019	Budget disponible total	Recettes et dépenses réelles	Solde
en milliers de francs suisses (CHF)	(A)	(B)	(C)	(D)	(E) =A+B+C+D	(F)	(G) =(E)-(F)
E. Services scientifiques et techniques	754	5	164	12	935	669	266
Salaires et charges sociales	559	0	0	0	559	528	31
Autres prestations liées à l'emploi	4	0	0	0	4	1	3
Déplacements	10	0	0	12	22	22	0
Déplacements Président du GEST	5	0	0	0	5	3	2
Mise en œuvre du GEST	35	5	0	0	40	9	31
Réunions du GEST	50	0	0	0	50	34	16
Plan stratégique (2019 - 2021)	0	0	44	0	44	15	29
ODD 6.61 (Inventaires)	0	0	120	0	120	29	91
Service d'information sur les Sites Ramsar (entretien et développement)	91	0	0	0	91	29	62
G. Administration/SISR/Web	436	11	143	0	590	355	235
Salaires et charges sociales	315	0	0	0	315	209	106
Autres prestations liées à l'emploi	1	0	0	0	1	1	0
Recrutement et indemnités de départ	25	0	52	0	77	51	26
Déplacements	0	0	0	0	0	0	0
Équipements/fournitures de bureau	95	0	0	0	95	76	19
Planification et renforcement des capacités	0	11	91	0	102	19	83
H. Services au Comité permanent	150	0	90	0	240	150	90
Appui aux délégués du Comité permanent	45	0	0	(6)	39	33	6
Réunions du Comité permanent	10	0	0	6	16	16	(0)
Services de traduction pour le Comité permanent	60	0	0	0	60	55	5
Interprétation simultanée aux réunions du Comité permanent	35	0	0	0	35	31	4
Groupe de travail sur l'efficacité	0	0	70	0	70	15	55
Examen des résolutions (Rés. XIII.4)	0	0	20	0	20	0	20
J. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)	560	0	0	0	560	524	36
Administration, ressources humaines, services financiers et services informatiques	560	0	0	0	560	524	36
K. Divers - Fonds de réserve	109	0	224	0	333	282	51
Provisions	50	0	178	0	228	222	6
Gains/pertes liés au change	0	0	0	0	0	29	(29)
Services juridiques	59	0	46	0	105	31	74
TOTAL DÉPENSES	5 081	76	851	0	6 008	4 500	1 507

Budget Ramsar 2019 Approuvé à la 55 ^e Réunion du Comité permanent	Budget approuvé	Utilisation autorisée de l'excédent COP par Rés. XIII.2 (annuel)	Soldes engagés et utilisation autorisée de l'excédent 2018	Réallocation budgétaire 2019	Budget disponible total	Recettes et dépenses réelles	Solde
en milliers de francs suisses (CHF)	(A)	(B)	(C)	(D)	(E) =A+B+C+D	(F)	(G) =(E)-(F)
SOUS-TOTAL EXCÉDENT/(DÉFICIT)						562	1 488
Corrections selon le paragraphe 12 et arrondis						110	
Total Excédent						452	1 488

Notes :

1) Excédent de 562 CHF moins 110 CHF (corrections entre administratif et non administratif selon le paragraphe 12 et écarts d'arrondis) équivaut à un excédent de 452 CHF selon les états financiers.

2) Voir le tableau 1 pour le détail des montants engagés préalablement en 2019 à dépenser en 2020 de l'excédent total de 1 488 000 CHF.

Annexe 3

Projets financés à partir de fonds affectés, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

(en milliers de CHF, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Numéro de projet	Nom du projet	Solde (déficit) au 31 décembre 2018 (DR)/CR	Revenus 2019 (DR)/CR	Dépenses 2019 (DR)/CR	Transferts entre projets et frais croisés (DR)/CR	Solde (déficit) au 31 décembre 2019 (DR)/CR
Coopération internationale						
R100159	SGF-2009	60	-	-	(60)	-
R100160	SGF 2010	53	-	-	(53)	-
R100161	SGF-2011	23	-	-	(23)	-
R100163	SGF-2009-2020	1	-	(82)	137	56
R100265	SGA-Pre-2016	235	-	(4)	-	231
R100266	SGA-2016	26	0	(4)	-	22
R100362	WFF-2012	34	-	-	(34)	-
R100364	WFF-2014	22	-	(4)	-	18
R100365	WFF- 2015-2017	201	0	(24)	30	208
R100407	IR Asie centrale (Norvège)	3	-	-	-	3
R100408	Fonds Nagao pour les zones humides (NEF Japon)	108	90	(12)	(9)	178
Total coopération internationale		768	90	(130)	(13)	715
Sites inscrits sur la Liste des zones humides d'importance internationale						
R100110	RAM	118	0	(41)	0	77
Total des sites inscrits sur la Liste		118	0	(41)	0	77
Autres						
R100100	Admin	363	-	-	13	377
R100102	Redéveloppement SISR	39	-	-	-	39
R100103	Redéveloppement Web	64	-	-	-	64
R100104	Développement	7	-	0	20	27
R100105	Examen scientifique	33	-	-	-	33
R100106	Plan stratégique 2016	18	-	-	-	18
R100108	Traduction COP12 (OFEV-CH)	45	-	-	-	45
R100190	Cycle de l'eau	11	-	-	-	11
R100210	WA Urbanisation	16	-	-	(16)	-
R100311	Rio Cruces	55	-	(3)	-	52
R100402	Bhoutan	(10)	-	-	10	-
R100406	Subvention WWF, WWD Corée	(4)	-	-	4	-
R100637	COP13 EAU	206	(206)	(0)	-	(0)
R100639	COP13 - délégués parrainés	(94)	1	18	75	-
R100640	COP14 - Chine	-	-	(4)	-	(4)

Numéro de projet	Nom du projet	Solde (déficit) au 31 décembre 2018 (DR)/CR	Revenus 2019 (DR)/CR	Dépenses 2019 (DR)/CR	Transferts entre projets et frais croisés (DR)/CR	Solde (déficit) au 31 décembre 2019 (DR)/CR
R100700	CESP	13	-	(5)	-	8
R100809	Danone École de l'eau	21	-	-	(21)	-
R100819	Danone Spring	8	-	-	(8)	-
R100816	Danone 2016-2020	178	125	(144)	44	204
R100904	GEST NON ADMINISTRATIF	145	0	0	-	145
R100910	TEEB	39	-	-	(39)	-
R100915	Travaux sur l'égalité des sexes	-	55	(12)	-	43
R101000	AFPE, Groupe d'experts sur le cycle de l'eau	21	(21)	-	-	-
R101001	WCMC, format de rapport national en ligne	14	-	(10)	-	3
R101003	MAVA 13-32	7	-	0	-	7
R101006	Changement climatique	7	43	-	-	51
R101007	Tourbières tropicales	-	65	-	-	65
Total autres		1 201	63	(160)	84	1 189
Initiatives régionales						
R100133	IR - CARIWET	(4)	-	0	4	-
R100135	IR - Mangrove	(1)	-	0	1	-
R100137	IR - East Africa Centre	(0)	-	0	0	-
R100142	IR - Bassin du fleuve Amazone	(7)	-	0	7	-
R100200	AVC, Initiatives régionales africaines	58	2	0	33	93
Total Initiatives régionales		46	2	0	45	93
Grand Total		2 133	155	(331)	115	2 073

Annexe 4

Budget administratif proposé pour 2020

(en milliers de CHF incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Budget Ramsar 2020 approuvé à la 55 ^e Réunion du Comité permanent en milliers de francs suisses (CHF)	Budget approuvé (approuvé par la COP13) (A)	Utilisation autorisée de l'excédent COP13 XIII.2 (pour 2020) (B)	Fonds préengagés de 2019 à dépenser en 2020 (C)	Fonds non engagés en 2019 reportés à 2020 (D)	Budget total 2020 (E=A+B+C+D)
RECETTES					
Contributions des Parties	3 779	0	0	0	3 779
Contributions volontaires	1 065	0	0	0	1 065
Impôts sur le revenu	225	0	19	0	244
Autres revenus (y compris revenu d'intérêt)	12	0	0	0	12
TOTAL RECETTES	5 081	0	19	0	5 100
DÉPENSES					
A. Cadres supérieurs du Secrétariat	1 009	5	0	126	1 140
Salaires et charges sociales	918	0	0	71	989
Autres prestations liées à l'emploi	51	0	0	36	87
Déplacements	40	5	0	18	63
B. Mobilisation des ressources et sensibilisation	639	45	81	269	1 033
Salaires et charges sociales	450	0	0	184	634
Autres prestations liées à l'emploi	5	0	0	5	10
Programme de CESP	30	0	0	23	54
Communications, traductions, publications et rapports	60	40	0	56	156
Journée mondiale des zones humides et 50 ^e anniversaire en 2021	0	0	43	0	43
Support et développement Web/Informatique	84	0	38	(14)	108
Déplacements	10	5	0	15	30
C. Appui et conseils aux Régions	1 324	10	96	152	1 582
Salaires et charges sociales	1 178	0	0	91	1 269
Autres prestations liées à l'emploi	71	0	0	40	111
Déplacements	75	10	0	21	106
Missions consultatives Ramsar	0	0	96	0	96
D. Appui aux Initiatives régionales	100	0	107	0	207
Groupe de travail sur les Initiatives régionales Rés. XIII.9 p9 et renforcement des capacités	0	0	46	0	46
Activité 1 : Bassin du fleuve Sénégal	25	0	0	0	25
Activité 2 : Bassin de l'Amazone	25	0	61	0	86
Activité 3 : Asie centrale	25	0	0	0	25
Activité 4 : Indo-Birmanie	25	0	0	0	25

Budget Ramsar 2020 approuvé à la 55^e Réunion du Comité permanent	Budget approuvé (approuvé par la COP13)	Utilisation autorisée de l'excédent COP13 XIII.2 (pour 2020)	Fonds préengagés de 2019 à dépenser en 2020	Fonds non engagés en 2019 reportés à 2020	Budget total 2020
en milliers de francs suisses (CHF)	(A)	(B)	(C)	(D)	(E=A+B+C+D)
E. Services scientifiques et techniques	754	5	121	145	1 025
Salaires et charges sociales	559	0	0	31	590
Autres prestations liées à l'emploi	4	0	0	3	7
Déplacements	10	0	0	0	10
Déplacements Président du GEST	5	0	0	2	7
Mise en œuvre du GEST	35	5	0	31	71
Réunions du GEST	50	0	0	16	66
Plan stratégique (2019 - 2021)	0	0	29	0	29
ODD 6.61 (Inventaires)	0	0	91	0	91
Service d'information sur les Sites Ramsar (entretien et développement)	91	0	0	62	153
G. Administration/SISR/Web	436	11	83	151	682
Salaires et charges sociales	315	0	0	106	421
Autres prestations liées à l'emploi	1	0	0	0	1
Recrutement et indemnités de départ	25	0	0	26	51
Déplacements	0	0	0	0	0
Équipements/fournitures de bureau	95	0	0	19	114
Planification et renforcement des capacités	0	11	83	0	94
H. Services au Comité permanent	150	0	75	15	240
Appui aux délégués du Comité permanent	45	0	0	6	51
Réunions du Comité permanent	10	0	0	0	10
Services de traduction pour le Comité permanent	60	0	0	5	65
Interprétation simultanée aux réunions du Comité permanent	35	0	0	4	39
Groupe de travail sur l'efficacité	0	0	55	0	55
Examen des résolutions (Rés. XIII.4)	0	0	20	0	20
J. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)	560	0	0	36	596
Administration, ressources humaines, services financiers & informatiques	560	0	0	36	596
K. Divers - Fonds de réserve	109	0	25	26	160
Provisions	50	0	0	6	56
Gains/pertes liés au change	0	0	0	(29)	(29)
Services juridiques	59	0	25	49	133
TOTAL DÉPENSES	5 081	76	588	919	6 664